

BONNE ST-VALENTIN

La Vie Municipale

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Au début de cette nouvelle année, nous tenons à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom des membres du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. En 2026, nous poursuivrons ensemble les projets qui amélioreront notre qualité de vie, qu'il s'agisse de nos infrastructures, nos services ou de nos espaces de rencontre.

Je souhaite que cette nouvelle année soit toujours marquée par la collaboration, l'écoute et le respect puisque ce sont des valeurs qui nous unissent et qui font de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre. Je tiens à vous remercier pour votre engagement, votre confiance et votre participation à la vie locale. Que cette année vous apporte de belles réussites, de la chaleur humaine et des moments précieux avec ceux que vous aimez.

FUSIONS MUNICIPALES

La période pré-électorale a ramené à l'avant plan, sur la place publique, l'idée des fusions municipales. Ce débat a eu écho jusqu'à votre Conseil par un citoyen qui m'a mis au défi de déposer une résolution au conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup afin de proposer une étude sur le sujet.

Bien qu'il soit jugé prématuré de procéder ainsi, j'ai quand même amené la discussion sur le sujet au Conseil pour une première fois, du moins, depuis que je suis maire. J'ai proposé aux membres du conseil d'aller chercher d'avantage d'informations. Non pas avec la perspective d'une fusion quelconque, mais, dans le but de développer une profondeur à cette réflexion afin de d'identifier des arguments favorables et/ou défavorables et de se forger une opinion éclairée sur la question en tant que gestionnaire d'un conseil d'administration de fonds publics.

SOMMAIRE :

- ◆ Mot du maire;
- ◆ Résumé des derniers procès-verbaux;
- ◆ Nouveauté taxes 2026;
- ◆ Horaire du bureau municipal;
- ◆ Collecte de février 2026;
- ◆ Rappel à la population;
- ◆ Fêtes des Neiges;
- ◆ Activités de la semaine de relâche;
- ◆ Soirée des jeunes;
- ◆ Horaire de la patinoire;
- ◆ Prêt d'équipement sportif;
- ◆ Café—rencontres;
- ◆ Déjeuner—Brunch;
- ◆ Popote roulante;
- ◆ Bibliothèque municipale;
- ◆ Calendrier des activités.

Prochaine séance du
Conseil municipal :

LUNDI, 2 FÉVRIER
2026 salle SVVF du
Centre communautaire
Morneau à 20 h 00.

N'oubliez pas que vous avez jusqu'à l'avant dernier lundi de chaque mois pour nous faire parvenir les annonces que vous voulez faire paraître le mois suivant.

Communiquez avec Mme Julie Gamache au 418-867-2205 #0 pour plus d'informations.



Pour appuyer cette démarche, j'ai transmis aux membres du conseil, un document produit par le gouvernement du Québec. Ce document présente un éclairage sur la procédure à suivre pour entamer une étude sur une fusion municipale, les subventions auxquelles il est possible de recevoir pour entamer ces études, les implications d'un tel processus de même que ses avantages et inconvénients. Il aborde aussi les modalités entourant les négociations qui pourraient en découler.

D'abord et avant tout, il doit y avoir une intention émise par deux ou plusieurs municipalités. Celles-ci doivent au préalable demander, par résolution à leur conseil respectif, que soit amorcée une étude d'un projet de regroupement. Cependant, il faut établir des objectifs clairs dès le départ car tous les mariages dans ce domaine n'ont pas été des histoires à succès. C'est un projet complexe qui soulève des enjeux d'équité et de représentativité puisqu'il est question de partage d'équipements, d'infrastructures, d'ententes de services et d'harmonisation de certains règlements.

À cet égard, juste soumettre l'idée de s'informer soulève une crainte chez les élus en lien avec l'intégrité de leur identité locale. Puisqu'elle soulève la peur de perdre une proximité de la gouvernance, de service et du pouvoir décisionnel local au profit d'une centralisation. Malgré cela, il est important de reconnaître que ce processus peut effectivement mener à une plus grande efficacité administrative et qu'il devient possible de réaliser des économies grâce au partage d'équipement, de ressources humaines et d'une réduction des frais liés à la gestion des élus. Cependant, il convient de souligner que, dans bien des situations, les avantages attendus ne sont pas nécessairement garantis après une évaluation du projet.

Notre discussion a mené aussi sur d'autres modèles de gouvernance, soulignant l'importance des ententes et de la collaboration intermunicipales. Actuellement, cette approche de coopération est privilégiée par le Conseil de la MRC et mis en place, depuis janvier 2025, avec le regroupement des collectes des matières résiduelles. De plus, une étude est présentement en cours pour regrouper les services d'intervention et de prévention en matière de service incendie. Cette initiative ne cherche pas uniquement à réaliser des économies, mais surtout à maximiser l'efficacité lors des interventions et d'assurer la sécurité de l'ensemble des citoyens.

Les élus du conseil de la MRC se sont clairement positionnés en faveur des ententes et de la collaboration intermunicipale. Cette voie est considérée comme une solution pertinente à poursuivre tout en maintenant l'identité et l'autonomie de chaque municipalité, et ce, sans la complexité du processus de fusion et de son succès non garanti. Si cette réflexion a permis de renforcer la prise de conscience de l'importance d'une collaboration entre les municipalités et bien ce n'était pas du temps perdu.

SPORTS D'HIVER ET DIVERS

L'hiver bâti son plein depuis quelques semaines et je tiens à vous rappeler qu'il est possible de faire du patin, du ski de fond et de la raquette. À cet effet, un service de prêt de ski de fond et de raquette est disponible pour les personnes qui souhaiteraient s'initier à ces sports. Adressez-vous au bureau municipal pour plus d'informations.

Je profite de l'occasion pour remercier en votre nom tous ceux qui, dans l'ombre, exécutent bénévolement l'aménagement des sentiers, leur entretien, la pose de la signalisation de même que tous ceux qui entretiennent la patinoire. L'hiver avec ses redoux et ses bordés de neige, exige du temps pour leur maintien en bonne condition. Sachez en profiter!

PORTRAIT STATISTIQUE

Le décret du gouvernement du Québec paru le 17 décembre 2025 nous apprend que la population de notre municipalité s'établie maintenant à 1268 personnes. J'ai lancé à la blague aux membres de la table du conseil qu'avant la fin de notre mandat 2025-2029, il faudrait atteindre 1300! L'idée n'est peut-être pas si irréalistique et farfelue qu'on pense! En fait en 2025, la construction d'immeubles permettant un ajout de 21 unités de logements neufs a été réalisée, ce qui permet d'héberger (en considérant en moyenne 1.5 personnes par unités) 32 personnes qui ne sont probablement pas comptabilisées dans le calcul de la statistique. Alors $1268 + 32 = 1300!$



Vous devrez comprendre que je ne connais pas la méthode d'évaluation de cette statistique qui a déjà varié de -30 une année à + 30 l'année suivante sans explication logique. Chose certaine, nous ne sommes pas en décroissance et d'autres projets de construction d'unités d'habitation verront le jour éventuellement. Un nouveau recensement est prévu en 2026 qui apportera une autre précision statistique significative. Pour votre Conseil, c'est une situation rassurante qui représente un gage de stabilité et de confiance. Il devient plus simple d'envisager et de réaliser des investissements lorsque la municipalité affiche une progression constante.

Malgré la turbulence politique qui prévaut actuellement au niveau provincial, certains signes laissent entrevoir la possibilité que de nouveaux programmes de subventions soient bientôt accessibles pour la réalisation de projets d'infrastructures et je ne serais pas surpris d'annonces éventuelles. Peut-être est-ce un excès d'optimisme de ma part mais les besoins en infrastructure deviennent de plus en plus pressants et ne peuvent être reportés indéfiniment. La Municipalité est en bonne position pour profiter de ces éventuelles opportunités puisque les projets requis sont déjà planifiés et prêts à être soumis aux appels d'offre publique. Demeurons positifs!

En attendant, une programmation d'activités divertissantes sera diffusée prochainement. Vous êtes donc invités à surveiller attentivement nos prochaines publications pour demeurer informer et pour vous aider à passer un bon hiver!

Bon hiver à tous!

Mario Lebel, maire



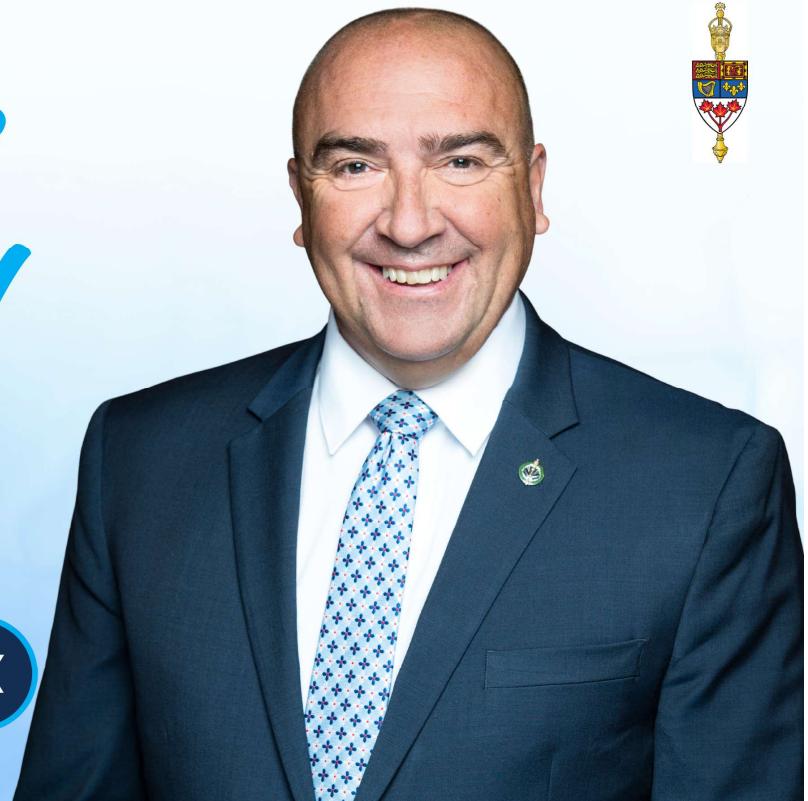
*Toujours
présent!*



BERNARDGENEREUX.CA

C BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-Loup—
KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA





DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2025

- ⇒ *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- ⇒ *PRIMA — Reddition de compte auprès du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés.*

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026

- ⇒ *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- ⇒ *Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025;*
- ⇒ *Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025 de 19 h 45;*
- ⇒ *Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025 de 20 h 00;*
- ⇒ Approuve la liste des comptes à payer et autorise leur paiement totalisant la somme de :

✓ Incompressibles	67 107.37 \$
✓ Salaires	88 080.79 \$
✓ Comptes à payer courant	136 934.27 \$
✓ Pour un total de :	292 122.43 \$
- ⇒ *Adopte le règlement N° 433 relatif à la taxation et la tarification des services pour l'année 2026;*
- ⇒ *Adopte la tarification des services et des équipements municipaux pour l'année 2026;*
- ⇒ *Autorise le transfert des sommes accumulées afin de les réserver pour des dépenses futures en infrastructures d'aqueduc et d'égouts;*
- ⇒ *Autorise le transfert des sommes accumulées afin de les réserver pour des dépenses futures en vêtements, chaussures et ameublement en protection incendie;*
- ⇒ *Autorise le versement de l'aide financière promise dans les prévisions budgétaires 2026;*
- ⇒ *Autorise le versement de l'aide financière annuelle pour la maison à l'ombre du clocher;*
- ⇒ *Autorise le transfert du contrat pour la vente de terrains avec l'agence Via Capitale Horizon;*
- ⇒ *Autorise le renouvellement des nominations au sein du Comité consultatif d'urbanisme;*
- ⇒ *Autorise une dérogation mineure pour corriger une marge de recul arrière sur une résidence principale du 55, rue des Pins;*
- ⇒ *Autorise la demande de commandite des Chevaliers de Colomb pour la location gratuite du gymnase;*
- ⇒ *Autorise la demande de commandite de la Saint-Vincent-de-Paul pour la distribution de paniers de Noël;*
- ⇒ *Autorise la demande de commandite de la Maison à l'ombre du clocher pour la location gratuite d'une salle au Centre communautaire Morneau;*
- ⇒ *Proclame la journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.*





Nouveauté 2026

Votre compte de taxes municipales pour l'année 2026 est maintenant disponible. Conformément au calendrier de perception adopté par le conseil, le montant total pourra être acquitté en cinq versements égaux aux dates suivantes :

- **1er versement : 2 mars 2026**
- **2e versement : 4 mai 2026**
- **3e versement : 6 juillet 2026**
- **4e versement : 8 septembre 2026**
- **5e versement : 2 novembre 2026**





HORAIRE BUREAU MUNICIPAL

	Avant-midi	Après-midi	Soirée
Lundi	FERMÉ	13 h à 15 h 30	18 h30 à 21 h
Mardi	8 h 30 à 11 h30	13 h à 15 h 30	FERMÉ
Mercredi	8 h 30 à 11 h30	13 h à 15 h 30	FERMÉ
Jeudi	8 h 30 à 11 h30	13 h à 15 h 30	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

URGENCE

CELLULAIRE UOIRIE
418-714-4490

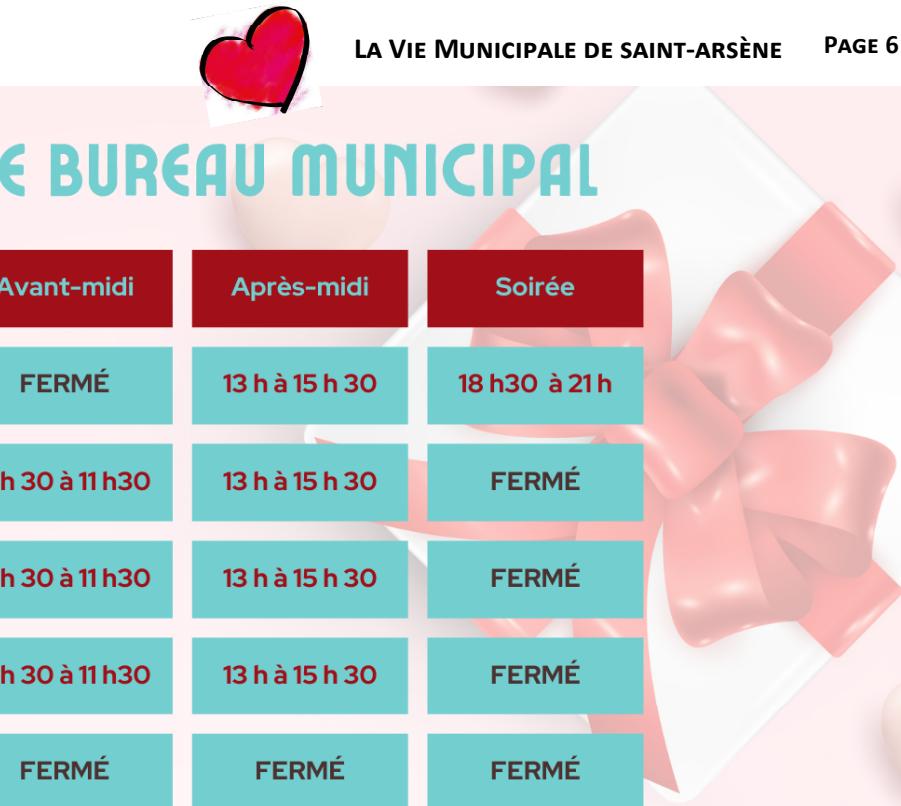
BUREAU MUNICIPAL

Jean-François Dumais,
Directeur général

63, rue de l'église, St-Arsène, G0L 2K0

COURRIEL:
directiongenerale@saint-arsene.ca

SITE INTERNET:
www.municipalite.saint-arsene.qc.ca



CONSEIL MUNICIPAL

M. MARIO LEBEL, MAIRE
maire@saint-arsene.ca

M. RÉMI BÉLANGER
conseiller1@saint-arsene.ca

MME CLAUDINE CHAREST
conseiller2@saint-arsene.ca

M. GILLES MICHAUD
conseiller3@saint-arsene.ca

M. ROBIN PLOURDE
conseiller4@saint-arsene.ca

M. MARC DIONNE
conseiller5@saint-arsene.ca

M. STEVE ST-PIERRE
conseiller6@saint-arsene.ca



COLLECTE DE FÉVRIER

10 et 24: Bac bleu recyclage

17: Bac vert ordure

24: Bac brun composte

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

BMR

Centre de rénovation BMR
108 rue de la Coopérative
Saint-Arsène
418 862-3795

Agriscar Cooperative

Sollio Agriculture

Groupe Pousse-Vert
Services-conseils multidisciplinaires

49 rue de L'Église, Bureau 301
Saint-Arsène (Qc) G0L 2K0

Téléphone: 418-867-5678
Télécopieur: 418-867-5459
Courriel: pvert@groupeousse-vert.com

Fraiserie Lebel
St-Arsène • 862-4424
Vente en gros et au détail
Bernard Lebel & Martin Lebel
12, rue Principale
St-Arsène, Qc • G0L 2K0
418 862-1446
www.fraiserielebel.com

EXCAVATIONS BOURGOIN DICKNER ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- Graviers
- Remblayage
- Marchandises diverses
- Éradiquer les arbres
- Transport de tout genre
- ...

www.excbd.com

Stéphane Dickner, T.P.
Technologue génie-civil
Président
stphane@excbd.com

12, rue Marcel
Rivière-du-Loup, Québec G5H 2M5
Tél: 418 862-9362
Cell: 418 860-6018

TOUS LES TEXTES DU JOURNAL

"La vie municipale" sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF. Il nous est donc impossible d'y apporter des modifications.

Merci de votre indulgence!



RAPPEL À LA POPULATION

INTERDICTION DE SE STATIONNER EN BORDURE DE RUE

OPÉRATION DÉNEIGEMENT

SAVIEZ-VOUS
QUE?

EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 392
ARTICLES 4 ET 5

ARTICLE 4: POUR BIEN COORDONNER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT, IL EST INTERDIT DE LAISSER DES VÉHICULES STATIONNÉS EN BORDURE ET/OU DANS LES ROUTES, RUES ET CHEMINS MUNICIPAUX À COMPTER DE MINUIT, JUSQU'À 6 HEURES LE LENDEMAIN MATIN, ENTRE LA PÉRIODE S'ÉCOULANT DU 1ER NOVEMBRE AU 1ER MAI DE CHAQUE ANNÉE INCLUSIVEMENT.

ARTICLE 5: TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES STATIONNÉS DURANT LA PÉRIODE DÉCRITE AU POINT 4, POURRONT ÊTRE REMORQUÉS À LEUR FRAIS, SANS PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ ET CE, DANS LE BUT D'OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE DE DÉNEIGEMENT, DE MAINTENIR L'ÉTAT DES ROUTES ET DE PERMETTRE À L'ÉQUIPE DE DÉNEIGEMENT DE MIEUX EFFECTUER LEUR TRAVAIL.





RAPPEL À LA POPULATION

INTERDICTION DE METTRE SA NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE



SAVIEZ-VOUS
QUE?

OPÉRATION DÉNEIGEMENT

IL EST INTERDIT DE DÉPOSER, PROJETER OU SOUFFLER DE LA NEIGE OU DE LA GLACE DE SA COUR PRIVÉE SUR LES ACCOTEMENTS DE LA ROUTE, DANS UN PARC, DANS LES COURS D'EAU, SUR UNE PURGE, UNE GRILLE DE RUE, COUVERCLE DE REGARD OU DANS UN FOSSE CONTIGU AU CHEMIN PUBLIC QUI POURRAIT OCCASIONNER CERTAINS PROBLÈMES.

EN PLUS DE COMPLIQUER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT, CECI PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES CONCERNANT À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE. LA NEIGE ACCUMULÉE RÉDUIT LA VISIBILITÉ ET PEUT OCCASIONNER DES ACCIDENTS LORS DES MANOEUVRES DE SORTIES D'ENTRÉES PRIVÉES.



En vertu du Règlement municipal No 396:

La Municipalité peut, "à quiconque commet une infraction de cette nature, émettre un constat d'infraction pouvant aller jusqu'à 2 000 \$".





Fête des Neiges de Saint-Arsène

Lieu : Centre Morneau

VENDREDI 6 FÉVRIER

Heures d'ouverture :

- Centre Morneau :** 18 h 00 à 23 h 30
- Patinoire :** 18 h 00 à 22 h 00 (Patinage libre et Hockey libre en alternance)
- Cuisine et Bar :** 18 h 00 à 23 h 00 (Menu : Pizza, et grignotines)

Au programme :

- 18 h 00 : Film familial et jeux pour tous.
- Soirée : Conte animé + Les Activités en continu
- 21 h 30 à 23 h 30 : Animation musicale avec Raph Master C



SAMEDI 7 FÉVRIER

Heures d'ouverture :

- Centre Morneau :** 13 h 00 à 23 h 30
- Patinoire :** 13 h 00 à 22 h 00 (Patinage et Hockey libre en alternance)
- Cuisine et Bar :** 16 h 00 à 23 h 00

Au programme :

- 13 h 00 à 15 h 00 : Tire d'érable sur neige
- 15 : 00 : Randonnée de ski ou raquette dans notre sentier trésor à découvrir
- Soirée : 19 : 00 Bingo
- Les Activités en continu
- 21 h 30 à 23 h 30 : Spectacle Duo Fred and Queen



DIMANCHE 8 FÉVRIER

Heures d'ouverture :

- Centre Morneau :** 10 h 00 à 17 h 00
- Cuisine et Bar :** 10 h 00 à 17 h 00
- Patinoire :** 13 h 00 à 16 h 00 (Patinage et Hockey libre en alternance)

Au programme :

- Dès 10 h 30 : Tournoi de cartes « 500 ».



Activités en continu (Tout le week-end)

Profitez de ces installations durant toutes les heures d'ouverture :



Zone Adrénaline : Simulateur de F1 et Glissade géante.



Zone Nostalgie : Rétro Gaming pour les plus grands.



Jeux et Plaisir : Billard, Ping-pong et Défis d'habileté.



Pour les petits : Maquillage pour enfants et visite de la Mascotte Reine des Neiges.

C'est un rendez-vous festif pour toute la famille au Centre Morneau !

CALENDRIER SEMAINE DE RELÂCHE 2026

CCM = centre communautaire Morneau
SDG = (7h:30 à 9h:00 | 16:00 à 17:30)

LUNDI
2 MARS

Petits défis amicaux (intérieurs/extérieurs)

bricolage de peinture nuageuse

session de jeux vidéos.

MARDI
3 MARS

Atelier culinaire (brochettes, muffins)



bingo, dessins

activités de plein air (glissade, château de neige) avec chocolat chaud.



MERCREDI
5 MARS

Grande sortie à Rivière-du-Loup pour la piscine et le cinéma.



JEUDI
5 MARS

Création de porte-clés Shrinky dink



cache-cache géant



tire d'érable



construction de cabane



jeux musicaux.

VENDREDI
6 MARS

Journée active avec un parcours ninja à Saint-Antonin.



Événement à confirmer

NOTE: Le service de garde est ouvert de 7h:30 à 9h:00 et 16:00 à 17:30

INSCRIPTION À VENIR :

Les liens d'inscription et les détails techniques seront disponibles très bientôt. Surveillez notre page pour ne pas manquer le lancement!



SOIRÉE DES jeunes

centre communautaire Morneau

SOIRÉES DES JEUNES

Vendredi 13 et 27 février

5ième année* à secondaire 5

TABLES DE PING-PONG, BABYFOOT, BILLARD, GAMING, JEUX DE SOCIÉTÉ,
KARAOKÉ OU JUSTE UN FILM SUR NETFLIX !
GRIGNOTINES ET RAFRAÎCHISSEMENTS GRATUITS !!
(SURVEILLANT SUR PLACE)

Pour informations :
Messenger ou 418-867-2205 poste 3

**** LES 5IÈME ANNÉE SONT AUTORISÉS JUSQU'À 21H00 ****



LACEZ VOS PATINS, LA GLACE EST PRÊTE! VENEZ GLISSEZ À SAINT-ARSÈNE!

Horaire Patinoire 2025-2026



JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE
LUNDI		18H00 À 21H30
MARDI	18H00 À 19H30	19H30 À 21H30
MERCREDI		18H00 À 21H30
JEUDI	18H00 À 19H30	19H30 À 21H30
VENDREDI	18H00 À 19H30	19H30 À 21H30
SAMEDI	13H00 À 15H00 & 18H00 À 19H30	15H00 À 17H00 & 19H30 À 21H30
DIMANCHE	13H00 À 15H00	15H00 À 17H00

N.B. : HOCKEY SEULEMENT les lundis et mercredis aux heures indiquées.
Casque obligatoire pour le hockey! Plaisir garanti!





PRÊT D'ÉQUIPEMENTS !

SAISON HIVERNALE

GRATUIT

- SKI DE FOND
- BOTTES DE SKI DE FOND
- BÂTONS
- RAQUETTES

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE MORNEAU
SUR LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE !



POUR TOUS BESOINS D'INFORMATIONS,
APPElez-NOUS AU 418-867-2205 POSTE 3



GRATUIT

CAFÉ - RENCONTRES

13h30 à 16h
1er et 3e mardis de chaque mois

Nouveauté à Saint-Arsène... Espace 50 - Semer des passions, récolter des sourires !

À partir de février, Saint-Arsène lance Espace 50, un projet pensé par et pour les personnes de 50 ans et plus. L'objectif est simple mais essentiel : renforcer le sentiment d'appartenance à notre communauté, briser l'isolement et favoriser la santé.

Ces rencontres conviviales auront lieu deux fois par mois (la première et troisième semaine de chaque mois), les mardis après-midi, au Centre communautaire Morneau. Chaque rendez-vous proposera un moment chaleureux autour d'un café, des activités variées (jeux, découvertes, conférences) et des échanges pour créer des liens durables.

Premières rencontres : mardi 3 et 17 février 2026, 13 h 30

Centre communautaire Morneau

Venez cultiver vos passions et récolter des sourires !

Pour information, contactez vos ambassadeurs Claire Bérubé, Diane Lajoie, Claude Hodgson, Michèle Bérubé et Pierre Bérubé

ESPACE 50

Semer des passions.
récolter des sourires !



Déjeuner-Brunch

La Maison à l'Ombre du Clocher de Saint-Arsène vous invite à un déjeuner bénéfice.

Dimanche 22 mars 2026
De 10 h à 13 h

Salle SVVF du Centre Communautaire Morneau



Adulte 20,00\$
6 à 12 ans 10,00\$
5 ans et moins gratuit

**Billets en vente auprès des bénévoles
ainsi que des membres du conseil
d'administration: M. Claude
Hodgson, Mme Estelle Dubé, Mme
Esther St-Amant, Mme Jocelyne
Ouellet, Mme Louise Vaillancourt et
Mme Régina Pelletier**



Aussi disponible directement à la cuisine de la Maison à l'Ombre du Clocher et auprès de la direction, soit Mme Véronique Harel

Pour information ou réservation: 418-862-7780, poste 0 ou par courriel : residencest-arsene@hotmail.com



Retraité.es comblé.es au travail!

Nouvelle édition!

Ces réflexions vous interpellent :

*J'aimerais bien transmettre mon savoir,
léguer quelque chose.*

J'ai le goût de me sentir utile.

*Un emploi me permettrait de sortir de
chez moi et de changer de routine.*

Un accompagnement personnalisé gratuit vous attend en février chez Univers Emploi!

Séances d'information

Pour qui : retraité.es de la MRC de Rivière-du-Loup

Quand : 10 février à 13 h 30 et 17 février à 9 h 00

Où : 37, rue Delage, Rivière-du-Loup

Inscription/information : 418 314-0404*

Votre expertise est recherchée par les employeurs!

*Inscription obligatoire/Places limitées

POPOTE ROULANTE

*« Repas chauds livrés avec cœur
par des bénévoles à domicile le midi
8,50 \$/ repas
1 à 3 fois / semaine »*



Pour qui ?

- ✓ Les gens âgés de 65 ans et plus
- ✓ Les gens de 65 ans et moins en convalescence, en perte d'autonomie temporaire ou permanente

C'est où?

L'Isle-Verte • St-Hubert
St-Arsène • St-Modeste
St-Antonin • Rivière-du-Loup
St-Cyprien • Cacouna
St-Paul-de-la-Croix

**Pour information
ou inscription
418-867-3130 #9**



**CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES**

Ça inclut quoi?

Soupe • Plat principal • Dessert • Aliments sains • Sourire du livreur



Bibliothèque municipale de Saint-Arsène



Téléphone: 418 867-2205 poste 4
Courriel: biblio.arsene@crsbp.net

Horaire: mardi, 14 h à 15 h 30
mercredi, 19 h à 20 h 30
samedi, 10 h à 11 h 30



Félicitations aux trois gagnants des tirages du mois de décembre:

Monsieur Gilles Dumont, gagnant d'un certificat-cadeau de la Coop Agriscar, Groupe BMR;
Mademoiselle Novalie Vézina, gagnante d'un certificat-cadeau de la Librairie du Portage;
Mademoiselle Lyana Larouche-Ouellet, gagnante d'un livre jeunesse usagé au choix.

Nouveautés

Fauve, de Mélissa Da Costa
La très catastrophique visite du zoo, de Joël Dicker
Le premier jour du reste de ma vie, de Virginie Grimaldi
Quelque chose comme de l'or, de Brice Homs

Exposition Mangas

Pour le grand bonheur des jeunes, l'exposition Mangas se poursuivra jusqu'au début avril.



La nouvelle rotation arrive bientôt

Vous pourrez passer à la bibliothèque pour y découvrir les nouveaux livres sur les rayons. Les bénévoles les placeront pour les rendre disponibles dans la première semaine du mois.



Besoin de bénévoles

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui ont le goût de s'impliquer et de socialiser avec celles qui font fonctionner notre bibliothèque, ainsi qu'aux jeunes qui veulent enrichir leur curriculum vitae. Ça pourrait être, par exemple, lire un conte aux enfants de temps en temps ou classer des livres sur les rayons. Il y a des tâches pour tout le monde.

"Je pense que les livres sont comme les gens, dans le sens où ils peuvent s'inviter dans votre vie au moment où vous avez le plus besoin d'eux."

Emma Thompson

Février 2026

Ce mois-ci, La Vie Municipale vous propose...



D L M J V S

1						
2						
3	ESPACE 50 CENTRE COMMUNAUTAIRE MORNEAU 13H30 À 16H	4	BIBLIOTHÈQUE 14 H À 15 H 30	5	BIBLIOTHÈQUE 19 H À 20 H 30	6 Fête des BIBLIOTHÈQUE 10 H À 11 H 30
8 Neiges	SÉANCE DU CONSEIL À 20 H	9	BIBLIOTHÈQUE 14 H À 15 H 30	10 RECYCLAGE	BIBLIOTHÈQUE 19 H À 20 H 30	7 des BIBLIOTHÈQUE 10 H À 11 H 30
15		16	ORDURE CENTRE COMMUNAUTAIRE MORNEAU 13H30 À 16H	17 Espace 50 CENTRE COMMUNAUTAIRE MORNEAU 13H30 À 16H	18 BIBLIOTHÈQUE 14 H À 15 H 30	13 Soirée des jeunes CCM 19 H À 23 H
22		23	DATE LIMITÉE POUR RECEVOIR ARTICLE DE JOURNAL	24 RECYCLAGE	BIBLIOTHÈQUE 14 H À 15 H 30	14 Saint-Valentin BIBLIOTHÈQUE 10 H À 11 H 30
29		30		25 COMPOST	BIBLIOTHÈQUE 19 H À 20 H 30	20 Soirée des jeunes CCM 19 H À 23 H
				26	BIBLIOTHÈQUE 19 H À 20 H 30	21 BIBLIOTHÈQUE 10 H À 11 H 30
				27	BIBLIOTHÈQUE 10 H À 11 H 30	28

VENDREDI 6 FÉVRIER

CCM : 18 H 00 À 23 H 30

PATINOIRE : 18 H 00 À 22 H 00

CUISINE ET BAR : DÈS 18 H PIZZA, SOUPE ET GRIGNOTTINES

18 H 00 : FILM FAMILIAL ET JEUX POUR TOUS.

SOIRÉE : CONTE ANIMÉ + LES ACTIVITÉS EN CONTINU.

21 H 30 À 23 H 30 : ANIMATION MUSICALE -DJ RAPH MASTER C

SAMEDI 7 FÉVRIER

CCM : 13 H 00 À 23 H 30

PATINOIRE : 13 H 00 À 22 H 00

CUISINE ET BAR : 16 H 00 À 23 H 00

13 H 00 À 15 H 00 : TIRE D'ÉRABLE SUR NEIGE

15 :00 : RANDONNÉE SKI OU RAQUETTE DANS NOTRE SENTIER

AVEC DES PETITS TRÉSORS À DÉCOUVRIR - 19 H 00 BINGO

DIMANCHE 8 FÉVRIER

CCM : 10 H À 17 H

PATINOIRE : 13 H 00 À 16 H 00

CUISINE ET BAR : 10 H 00 À 17 H 00

DÈS 10 H 30 : TOURNOI DE CARTES « 500 »

21 H 30 À 23 H 30 : SPECTACLE DE FRED AND QUEEN